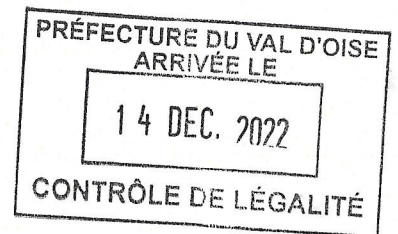


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

CANTON DE PONTOISE - COMMUNE DE NEULLY EN VEXIN



2022-31

**Extrait du registre des délibérations**

Le 9 décembre 2022,

Se sont réunis en séance ordinaire les membres du conseil municipal, à la mairie, sous la présidence de M. Jérôme OLIVIER, Maire de la commune de Neuilly en Vexin, sur la convocation qui leur a été adressée.

Nombre de membres en exercice : 9

Étaient présents : Mmes : Martine GERBER, Laurence ROCHAS, MM. : Jérôme OLIVIER, Benoît COQUILLARD, Philippe CAPRON

Etant absents mais ont donné pouvoir :

Marion LIPAROTI qui a donné pouvoir à Laurence ROCHAS  
Snezana MALBRANQUE qui a donné pouvoir à Jérôme OLIVIER  
Frédéric MARCHAND qui a donné pouvoir à Martine GERBER  
Antonio DA COSTA qui a donné pouvoir à Benoît COQUILLARD

Formant la majorité des membres en exercice

**DELIBERATION SUR L'AIDE GENERALE AU CHAUFFAGE POUR CHACUN DES ADMINISTRÉS**

Monsieur Le Maire dit qu'une aide au chauffage est mise en place pour chacun des administrés présentant un dossier de demande d'aide.

Cette aide au chauffage sera d'un montant de 300 €.

Cette aide sera prise en compte sur l'article 658822 « Aides » à hauteur de 300 € par an et par administré.

La délibération 2022-32 est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Nombre de conseillers En exercice : 9

- Présents : 5
- Votants : 9
- Pouvoirs : 4
- Absents : 4

DIT que la présente délibération sera transmise à :  
Contrôle de Légalité – Sous-préfecture de Pontoise  
Monsieur le Trésorier public

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Jérôme OLIVIER,  
Maire

Mairie de Neuilly en Vexin – 2 rue de l'église 95640 Neuilly en Vexin – Tél : 01 30 39 73 03  
Siret : 21950447900011 – mairie.neuilly-en-vexin@wanadoo.fr